



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

CONVOCATION

Date :
29/11/2022
Envoi le :
05/12/2022
Publication le :
05/12/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 13 décembre à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : **29**
Présents : **22**
Absents : **07**
Pouvoirs : **07**
Votants : **29**

Etaient présents :

Adjoints :

Mesdames Odile RITOURET, Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN,
Messieurs Alain SELLIER, Eric VERHILLE, Michel HIRTZ, Gilles FERRAND.

Conseillers municipaux :

Mesdames Danielle PLOQUIN, Christine MENORET, Sophie BORÉ,
Renata VENCES, Aurélie LERICHE, Lyn FAIPOUX, Florence MÉTIVIER,
Messieurs Daniel PERRICHOT, Pascal ARRAGAIN, Olivier DOUSSET,
Antoine MAQUIN, Yoann LAFAUX, Mikaël TOST, Éric GUILMET.

Absents excusés :

Mesdames Martine BOURDIN, Claire CARTIER, Hélène ODENT,
Messieurs Jean-Marc CHATEAU, Xavier BINET, Pascal NOYAU,
François BOUGAULT.

Absents :

Madame /
Monsieur /

Excusés, avaient donné pouvoir :

Madame Martine BOURDIN avait donné pouvoir à Monsieur le Maire.
Monsieur Jean-Marc CHATEAU avait donné pouvoir à Monsieur Alain SELLIER.
Madame Claire CARTIER avait donné pouvoir à Madame Danièle HOUDU.
Madame Hélène ODENT avait donné pouvoir à Madame Sylviane FORTUN.
Monsieur Xavier BINET avait donné pouvoir à Madame Odile RITOURET.
Monsieur Pascal NOYAU avait donné pouvoir à Monsieur Yoann LAFAUX.
Monsieur François BOUGAULT avait donné pouvoir à Monsieur Gilles FERRAND.

Secrétaire de séance :

Madame Danièle HOUDU.

XXXXXXXXXXXXXXXX

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

ID : 037-213701394-20221213-DEL_13122022_09-DE

DEL N° 13-12-2022/09 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux ;

VU le tableau des effectifs de la commune de Luynes modifié par le conseil municipal le 5 juillet 2022 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer l'emploi d'infirmière, à temps non complet (10/35^{ème}), à compter du 1^{er} janvier 2023,

CONSIDÉRANT la nécessité de transformer l'emploi d'éducatrice de jeunes enfants en emploi d'adjoint d'animation, à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2023,

CONSIDÉRANT la nécessité de transformer l'emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe en emploi d'adjoint d'animation, à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉCIDE DE SUPPRIMER à compter du 1^{er} janvier 2023 l'emploi d'infirmière en soins généraux, à temps non complet (10/35^{ème}),

DÉCIDE DE TRANSFORMER, à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- Un poste à temps complet d'éducatrice de jeunes enfants en un poste d'Adjoint d'animation territorial à temps complet.
- Un poste à temps complet d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe territorial en un poste d'adjoint d'animation à temps complet.

DÉCIDE DE CREER, à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- Le grade d'adjoint administratif et le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe pour l'emploi d'assistante administrative, à temps complet, au centre technique municipal

DÉCIDE DE MODIFIER en conséquence le tableau des effectifs du personnel permanent.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ces postes seront prévus au budget de l'exercice 2023.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Madame Danièle HOUDU,
Adjointe au Maire.

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le : **15 DEC 2022**

Et sa publication le site internet de la commune le : **15 DEC 2022**

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 037-213701394-20221213-DEL_13122022_09-DE